



nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains



ITPC

INTERNATIONAL TREATMENT
PREPAREDNESS COALITION

Guide communautaire

**Les difficultés rencontrées
par les travailleurSEs du sexe
face aux ruptures de stock des
traitements du VIH/IST et du
matériel pour la prévention
et la détection du VIH/IST**



Considérations générales

Les directives internationales offrent une liste exhaustive de recommandations basées sur des études scientifiques pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH destinés aux populations clés et notamment aux travailleurSEs du sexe¹. Ces interventions dans le secteur de la santé incluent : la distribution de préservatifs et de lubrifiant, le dépistage du VIH et les services de conseil, le traitement du VIH et les soins et, les services de santé sexuelle et reproductive. L'« Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe » propose également des recommandations supplémentaires autour de la décriminalisation, de l'autonomisation de la communauté, de la stigmatisation, de la non-discrimination et de la prévention de la violence.

En dépit de ces outils et de ces recommandations, les travailleurSEs du sexe sont toujours confrontés à d'importants obstacles dans l'accès au matériel et aux traitements et notamment au problème de l'épuisement fréquent et systémique des stocks. Selon le rapport de ONUSIDA publié en 2018 intitulé « Mise à jour des données mondiales du sida 2018 », l'accès au matériel de détection et de prévention du VIH et l'accès aux traitements sont loin d'être à la hauteur des besoins des populations. Le rapport révèle aussi que 47 % des nouvelles infections au VIH touchent les populations clés.

Ce guide communautaire fait le résumé de thèmes abordés dans un document d'information résultant d'un travail collaboratif entre NSWP et la Coalition internationale pour la préparation au traitement (ITPC). Il met en lumière l'impact des ruptures de stocks de matériel et de traitements dont ont besoin les travailleurSEs du sexe à travers le monde.

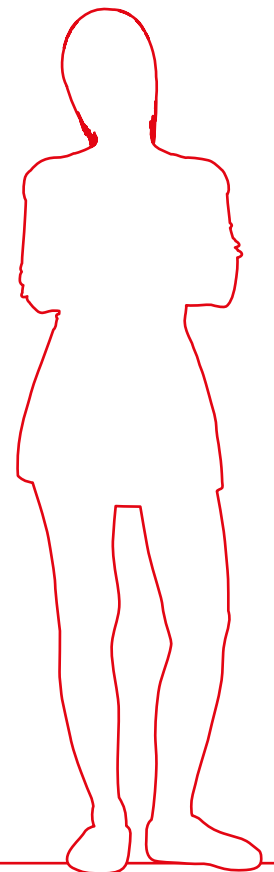
Les résultats

Selon les conclusions de la consultation, les communautés de travailleurSEs du sexe signalent que le matériel et les traitements ne sont pas aussi accessibles que le souhaiteraient les travailleurSEs du sexe. Dans certains pays, les périodes pendant lesquelles les stocks sont épuisés ou insuffisants sont plus longues que celles pendant lesquelles les stocks sont abondants.

Les préservatifs sont reconnus comme étant une composante essentielle de la prévention contre le VIH et les IST. Pourtant, dans chacun des 20 pays ayant répondu à la consultation, les travailleurSEs du sexe signalent que les stocks de préservatifs n'ont pas été suffisants en 2017 et 2018. Les travailleurSEs du sexe signalent qu'il arrive que certains stocks soient épuisés (par ex. le lubrifiant) alors que d'autres populations ou communautés y ont encore accès.

Dans plus de la moitié des pays ayant répondu à la consultation, les travailleurSEs du sexe signalent des ruptures de stocks du traitement antirétroviral du VIH dans tous les types d'établissements de santé. Les travailleurSEs du sexe sont parfois forcés d'interrompre leur traitement ou de changer de médicaments parce que les stocks sont épuisés ; elles/ils sont aussi parfois obligés de se déplacer sur de longues distances pour accéder au matériel ou aux traitements parce que les stocks sont épuisés là où ils/elles habitent. Dans de telles conditions, il est difficile pour les travailleurSEs du sexe d'avoir confiance dans les services et les systèmes de santé.

... les travailleurSEs du sexe sont toujours confrontés à d'importants obstacles dans l'accès au matériel et aux traitements et notamment au problème de l'épuisement fréquent et systémique des stocks.



1 Note du traducteur : dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe, hommes ou transgenres, mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.

La disponibilité du matériel et des traitements dépend des relations entre les organismes d'aide internationale, les gouvernements et les grosses organisations internationales non gouvernementales (ONG) dont la tâche est de mettre à disposition le matériel et les traitements. Les programmes de mauvaise qualité, le manque de financement, les lois sur la propriété intellectuelle et les systèmes d'approvisionnement qui ne fonctionnent pas – exacerbés par un manque de volonté politique de protéger, respecter et garantir le droit à la santé pour touTEs – vulnérabilisent les travailleurSEs du sexe, ce qui est inacceptable.

Beaucoup de ces problèmes, qui touchent à la question de la prévention et du traitement du VIH et des IST, pourraient être réglés en améliorant les mécanismes de financement. Les délais de versement des fonds aux programmes de lutte contre le VIH et les IST ont des conséquences significatives : les gouvernements, les ONG et les organisations internationales ne reçoivent pas à temps l'argent pour acheter le matériel et les traitements dont les communautés ont tant besoin. Dans certains pays « à revenu intermédiaire », récemment affranchis des financements du Fonds mondial, le financement des services, désormais à la charge des États, est aussi insuffisant.

Si des mesures concrètes ne sont pas prises pour résoudre ces problèmes, les travailleurSEs du sexe continueront d'être touchés de façon disproportionnée par le VIH à travers le monde et la cible ambitieuse « 90-90-90 » de ONUSIDA pour le traitement et la prévention, dont l'objectif est d'aider à mettre fin à l'épidémie du VIH d'ici 2020, ne sera pas atteinte.

Les travailleurSEs du sexe ont réellement été oubliés.

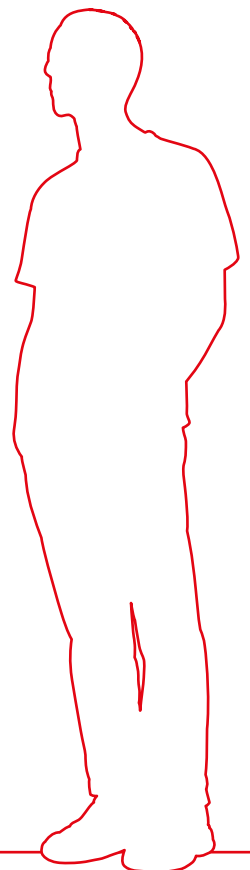
Les recommandations

Les recommandations suivantes, qui se basent sur les informations présentées dans le document d'information, sont destinées aux gouvernements, aux organisations donatrices, aux décideurs politiques et aux responsables des programmes :

Le financement et le renforcement des capacités

- Il faut donner la priorité, à long terme et à l'échelle internationale, au financement de la prévention et du traitement du VIH/IST pour les travailleurSEs du sexe si l'on veut atteindre les cibles proposées par ONUSIDA.
- Il faut résoudre de toute urgence le problème du manque de financement et des délais et des interruptions de paiements pour garantir que le matériel et les traitements essentiels ne soient pas en rupture de stock. Les gouvernements doivent notamment prendre leurs responsabilités et garantir que les travailleurSEs du sexe reçoivent le matériel et les traitements dont elles/ils ont besoin après que leur pays s'est affranchi des financements du Fonds mondial.
- Le Fonds mondial et les autres donateurs doivent garantir que les programmes sont contrôlés par la communauté, que les problèmes provoqués par les ruptures de stock sont connus, ils doivent faire pression pour résoudre ces problèmes et garantir le renforcement des capacités des communautés. Cela afin de permettre aux organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe de repérer et de signaler systématiquement les ruptures de stock aux instances de coordination nationales et aux autres parties prenantes.

Les programmes de mauvaise qualité, le manque de financement, les lois sur la propriété intellectuelle et les systèmes d'approvisionnement qui ne fonctionnent pas – exacerbés par un manque de volonté politique de protéger, respecter et garantir le droit à la santé pour touTEs – vulnérabilisent les travailleurSEs du sexe, ce qui est inacceptable.

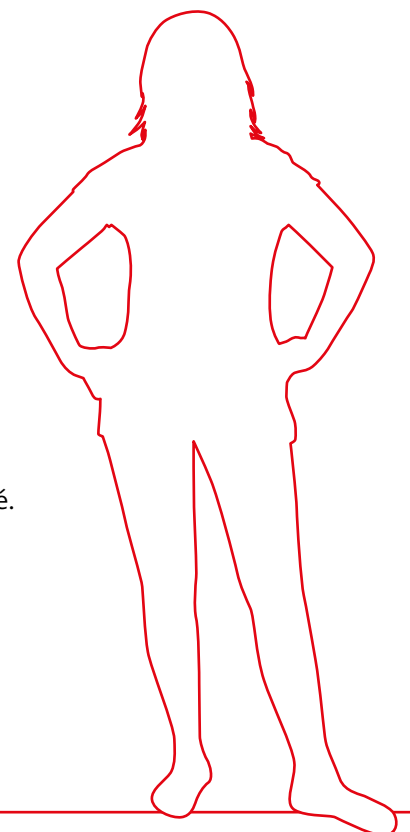


- Les mécanismes qui sont en place pour signaler les ruptures de stock doivent être réexaminés et améliorés. Les organisations pertinentes n'ont pas connaissance de l'épuisement des stocks de matériel et de traitements auxquels sont confrontéEs les travailleurSEs du sexe ou ces organisations n'ont pas suffisamment de pouvoir ou de ressources pour approvisionner les stocks qui sont épuisés lorsqu'elles ont l'information.
- Il faut que les organisations communautaires dirigées par des travailleurSEs du sexe soient financées et participent de façon significative à la chaîne d'approvisionnement et de distribution, au niveau local, pour faire part de leur conseil et de leur soutien concernant les obstacles qu'elles/ils rencontrent dans l'accès au matériel et au traitement, les difficultés de transport et d'autres problèmes.
- Les organisations donatrices doivent **donner la priorité** au financement des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe, les encadrer et renforcer leur capacité pour leur permettre d'assurer, auprès de leur communauté, des services de santé sexuelle et reproductive complets dans le cadre du modèle de prestation de services différenciés. Cela permettra également de combattre les préjugés et la discrimination qui sévissent dans les établissements publics de santé et les centres médicaux des ONG.

Rendre des comptes et assurer un suivi

- Les organisations internationales qui participent à la chaîne d'achat et d'approvisionnement globale doivent assurer un meilleur suivi des contrats qu'ils passent avec les prestataires responsables de l'approvisionnement et de la distribution du matériel et des traitements destinés aux travailleurSEs du sexe. Les prestataires doivent rendre des comptes lorsqu'ils ne respectent pas leurs engagements ou en cas de ruptures de stocks.
- Les gouvernements, les organisations donatrices et les responsables de programmes doivent s'assurer que les programmes de « marketing social » viennent compléter et supplémenter les programmes de distribution gratuite **et non les remplacer**.
- Des restrictions inutiles et dangereuses **ne doivent pas** être imposées sur le matériel mis à disposition des travailleurSEs du sexe et limiter, par exemple, le nombre de préservatif ou la quantité de lubrifiant que peuvent prendre les travailleurSEs du sexe. Il est primordial que des préservatifs de différentes tailles, des préservatifs féminins, des digues dentaires, des gants en latex et du lubrifiant (en sachets mais aussi en tubes) soient mis à disposition des travailleurSEs du sexe pour répondre à leurs besoins spécifiques.
- Les équipements des centres médicaux des ONG devraient être testés pour être conformes aux normes de l'assurance qualité.

Les prestataires doivent rendre des comptes lorsqu'ils ne respectent pas leurs engagements ou en cas de ruptures de stocks.



Les changements législatifs et politiques

- Les gouvernements, les décideurs politiques et les militantEs doivent promouvoir la décriminalisation du travail du sexe. La criminalisation est responsable de la stigmatisation et de la discrimination dont souffrent les travailleurSEs du sexe dans les établissements de santé ; c'est parce que le travail du sexe est criminalisé que les travailleurSEs du sexe continuent d'être affectéEs de façon disproportionnée par le VIH.
- Les gouvernements et les organisations internationales doivent faire preuve de volonté politique pour garantir que les populations clés, notamment les travailleurSEs du sexe, aient accès à des médicaments essentiels (y compris un éventail plus large de traitements disponibles dans le monde). Les barrières commerciales doivent être levées et le prix élevé des médicaments brevetés doit être remis en question.

Les gouvernements et les organisations internationales doivent faire preuve de volonté politique pour garantir que les populations clés, notamment les travailleurSEs du sexe, aient accès à des médicaments essentiels ...



Le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe emploie une méthodologie qui garantit que les revendications locales des travailleurSEs du sexe et des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe sont entendues. Dans ce cadre, il travaille en collaboration avec des consultants régionaux et mondiaux.

Les guides communautaires proposent un résumé du contenu des documents d'information de NSW. De plus amples informations et références se trouvent dans les documents d'information qui les accompagnent.

Le terme « travailleurSE du sexe » reflète la grande diversité de la communauté des travailleurSEs du sexe. La liste n'est pas exhaustive mais cette communauté compte notamment : les femmes, les hommes et les personnes transgenres travailleurSEs du sexe, les travailleurSEs du sexe lesbiennes, gays et bisexuelLEs, les hommes travailleurs du sexe s'identifiant comme hétérosexuels, les travailleurSEs du sexe vivant avec le VIH ou d'autres maladies, les travailleurSEs du sexe usagerÈRES de drogues, les jeunes adultes travailleurSEs du sexe (entre 18 et 29 ans), les travailleurSEs du sexe avec et sans papiers ainsi que les personnes déplacées et les réfugiés, les travailleurSEs du sexe vivant dans les zones rurales et dans les zones urbaines, les travailleurSEs du sexe handicapÉes et les travailleurSEs du sexe qui sont en détention ou en prison.



nswp

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road
Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555
secretariat@nswp.org
www.nswp.org/fr

Le NSWP est une société privée à but non lucratif
et à responsabilité limitée. Société No. SC349355



Plot 64517 Unit 48,
The Office Fairground Building,
P.O. Box 403275, Gaborone, Botswana
admin@itpcglobal.org
www.itpcglobal.org

PROJET SOUTENU PAR :



NSWP est partenaire de l'alliance *Bridging the Gaps* – santé et droits pour les populations clés. Ce programme unique s'attache à répondre aux difficultés fréquemment rencontrées par les travailleurSEs du sexe, les usagers et usagères de drogues et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres victimes de violations de leurs droits humains ; il facilite aussi l'accès à des services de lutte contre le VIH et de santé dont ils ont besoin. Voir www.hivgaps.org pour plus d'informations en anglais.

